

Lettre de l'Elu



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

n° 5 octobre 1998

Voici un nouveau numéro de la lettre de l'élus pour laquelle, prenant le relais de notre Secrétaire Général, j'ai choisi une présentation plus diversifiée.

Les élus de la FFS sont avant tout des spéléos. S'ils ont choisi de s'investir au niveau fédéral, ils n'en conservent pas moins la détermination de se retrouver sous terre, mais parfois il peut sembler à certains qu'ils ne parlent pas le même langage.

- Le Bureau est conscient que l'info a du mal à passer les divers niveaux de notre structure : pas de nouvelles, et on va penser que l'on cache les choses, trop, on est noyé et on perd le sens de l'essentiel.

Pour être présent pratiquement tous les mercredis à la réunion de mon club, je puis mesurer le fossé qui me sépare de mes collègues, tant la vision des choses quand on est "aux affaires" paraît loin du projet de sortie de club du week-end suivant. Pourtant, l'une ne va pas sans l'autre, et il est parfois difficile de faire comprendre le lien lointain mais indispensable entre une action administrative et la réalisation concrète du terrain.

↳ Il est donc nécessaire d'informer de ce qui se fait, et, dans l'esprit de combler au mieux le fossé que j'évoquais ci-dessus, cette présentation voudrait permettre de mieux différencier les pôles d'actions afin de pouvoir en suivre par la suite l'évolution.

Voici donc en bref un tour d'horizon depuis l'AG de Prades.

Bonne lecture.

Jacques Clauzon Secrétaire adjoint

Les finances fédérales

La fédération traverse une situation financière difficile. Raymond LEGARCON qui a pris le relais au poste de Trésorier au Comité Directeur de Prades s'est attaché à prendre des mesures énergiques pour tenir le Budget. Quelques changements sont prévus pour un meilleur contrôle des dépenses et des recettes, ainsi qu'une meilleure visibilité des comptes.

Les déplacements du Bureau F.F.S. font partie de ces mesures, la dernière réunion en septembre à Lyon en est une illustration.

L'état des comptes sera fait par le trésorier au Comité Directeur des 17 et 18 octobre. Le prochain numéro de la lettre de l'élus s'en fera l'écho.

Vie Fédérale :

- ☞ Joël ROUCHON et Fabrice ROZIER ont été élus au Comité Directeur de Prades.
- ☞ Eric Alexis Président de la commission Canyon a été reçu au Professorat de Sports. C'est le premier spéléo à réussir ce concours. Bravo et félicitations.
- ☞ Un nouveau CTR à la FFS à compter du 1^{er} septembre : Gérard CAZES sur Midi Pyrénées. Il prend la place de J-L. Guilleman affecté en Provence Côte d'Azur.
- ⊕ Le Comité Directeur a été saisi d'une demande d'instruction disciplinaire pour Pascal Vautier et Philippe Drouin par Roger Boislaigue. L'instruction du dossier a été confiée à R. Brun. Le CD d'octobre 98 statuera sur la suite à donner ou non à cette demande.
- ☞ Joël POSSICH a été nommé responsable du pôle technique Lyonnais. Il en supervisera donc le personnel, les investissements, les dépenses d'entretien, etc ...

Décès brutal de Joël Rouchon au mois d'août. Nous perdons là un ami.
Elu au CD à Prades, il était chargé du suivi des travaux des nouveaux locaux de Lyon.

Voici la répartition du personnel fédéral à compter du 1^{er} septembre 98:

Siège de PARIS
Responsable Pascal VAUTIER

- HARM Marie-Christine : Secrétariat.
- NAILLET Françoise : Comptabilité.
- OUIAZZAN Fatima (EJ) : gestion des adhérents, internet.
- SIN Sokhon (CES) : aide secrét., photocopies, courrier, tél.

Spelunca Librairie MARSEILLE
Responsable Gérard PROPOS

↳ GIACALONE Frédéric (CDI)

Pôle Technique de LYON
Responsable Joël POSSICH

- ROUCHON Monique : Brevets fédéraux, reprographie, trésorerie EFS, Correspondance : Publications, Jeunes, SSF, Assurance.
- THORAL Marie-Claude : trésorerie du pôle, facturation, Correspondance : Documentation, Librairie, Plongée.
- VIEILLEROBE Vincent (EJ) : gestion matériel, internet, stages, Correspondance : Canyon, CREI, Audiovisuel, Professionnels, Scientifique.
- AOUADI Nadia (CES) : secrétariat, Correspondance : EFS, Médical, Plongée, Statuts.

Relations avec le CNOSEF

La représentation régulière de la fédération au Comité National Olympique et Sportif Français, outre l'aide apportée notamment dans le cadre de Natura 2000 et des Emplois Jeunes a permis à Pascal VAUTIER d'être nommé coordinateur du groupe de travail Natura 2000 au CNOSEF. Tous ses frais et déplacements à ce titre sont pris en charge par le CNOSEF.

Voici un résumé du contenu de ces réunions :

- Mise en place des emplois jeunes avec les responsables concernés du ministère J&S.
- Validation des diplômes fédéraux.
- Présentation l'Equipe TV chaine spécialisée sur le sport.
- Participation à l'émission "Stade 2" pour la lutte contre le dopage.
- Aspect juridique des licences fédérales.
- Formations et leur évolution au sein des fédérations.
- Réunion plénière du Conseil National des Sports de Nature. Réunion du groupe Natura 2000.
- Réunion téléphonique des coordinateurs du Conseil National des Sports de Nature.
- Réunion organisée par le ministère : suivi et contrôle des finances des fédérations (avec le DTN et le Commissaire aux Comptes).
- Réunion "Sports de Nature". (3)

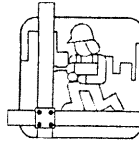
Ministère Jeunesse & Sports

- Convention d'objectifs : dossier de subventions FFS.
- Dossiers Emplois Jeunes, qui a abouti à la signature de la convention Emplois-Jeunes à la direction de l'emploi de Paris le 27 juillet.

Locaux de Lyon

L'acte d'achat a été signé le 3 août par C. VIALA.
Le bail de la rue de Nuits a été résilié pour le 31 mars 99.

Il est donc impératif que les nouveaux locaux soient fonctionnels avant cette date.



La mise en place de la 1^{ère} phase des travaux doit être finalisée au CD d'octobre.

- AG du CNOSEF.
- Synthèse groupe Natura 2000.
- Conseil inter-fédéral des sports à risques.

Ces réunions ont permis la rencontre avec le Président des Réserves Naturelles de France, et une réunion à la Fédération des Parcs Naturels Régionaux afin d'élaborer une convention facilitant l'accès des spéléologues sur le territoire des Parcs.

Actions en justice:

La FFS a été déboutée sur les deux demandes en annulation des arrêtés Préfectoraux et Municipaux sur la Cigalère et Nans les Pins.
La fédération fait appel pour Nans les Pins. Il serait regrettable de perdre en appel, cela pourrait faire jurisprudence pour des actions futures.

Spéléologie et grand public

➤ Le "Musée de l'histoire de la spéléologie à Courniou" (34)

Géré par la commune, il souffre d'un certain immobilisme. Une nouvelle convention devrait voir le jour entre le CDS, représentant la FFS, et la commune afin d'améliorer l'implication de la FFS pour une meilleure promotion de ce musée.

➤ Musée National de la spéléologie

Suite au décès d'un des leurs et à un certain essoufflement, Jean Paul Calvet annonce l'arrêt de l'association qui gère ce musée. Il propose certaines directions quand au matériel : FFS, CSR Midi Py,

DRAC Midi PY ... Romain VERLUT assure le suivi de ce dossier.

➤ Maison du Monde souterrain

La FFS est favorable à un partenariat (gratuit). Le projet n'est pas l'œuvre du CNRS mais des énergies locales, CG, CR, etc. qui financent en totalité les investissements. La seule notion de rentabilité concerne le budget de fonctionnement. A. Mangin estime à 30 à 40 000 visiteurs par an le seuil minimum de rentabilité. C'est G. Montovani (ATOU) qui fera l'étude de faisabilité.

La fédération a sa place dans ce projet pour y faire ce qu'elle aura décidé, seule, ou avec les instances locales.

Participation aux AG d'autres structures

AG France Nature Environnement (FNE)

Cette structure est importante car elle est tout a fait assimilable en matière d'environnement, au CNOSE vis à vis du ministère J&S. Si FNE s'occupe beaucoup de la qualité des eaux en France, ils ne connaissent absolument pas les problèmes liés aux eaux karstiques. Un des responsables nous demande d'être informé de tout ce que nous faisons en ces domaines, de manière à pouvoir intervenir en notre faveur, si nécessaire, auprès notamment du ministère de l'Environnement.

AG de l'ANECAT (grottes touristiques).

Premières négociations de partenariat et de réseau de diffusion des publications fédérales. Un premier essai sera fait à la grotte de Villars (24) région de Périgieux.

Affaire Chauvet.

Un médiateur avait été nommé.

Il avait pour mission de relancer le processus de manière diplomatique et de proposer des solutions "amicales" dans l'intérêt des deux parties, avant l'échéance de fin décembre.

Nous aurions pu demander à le rencontrer pour faire admettre par le tribunal la notion de *découvreur* lorsqu'il s'agit de découverte immobilière (grotte en l'occurrence). Le titre d'inventeur bien caractérisé par la loi, désignant celui qui découvre du mobilier (trésor, ossements, poterie, ...)

Aux dernières nouvelles, il aurait renoncé, affaire à suivre donc ...

Classeur de JM Darolles

(conventions)

Ce classeur est enfin prêt, il va être mis en relecture, et diffusé dès que possible.

Réunion de la Commission Supérieure des Monuments Historiques

(Présence exclusive de C. VIALA)

Réunie le 18 juin ; étaient à l'ordre du jour pour les sujets les plus importants :

- La réfection des installations de Lascaux.
- Etat d'avancement des travaux à la grotte Chauvet.
- Travaux de nettoyage à la grotte de Font de Gaume en Dordogne.
- Débat sur le thesaurus des grottes archéologiques...

Aven d'Orgnac

Les mairies d'Orgnac et de Issarac proposent désormais au public des visites guidées du type safari. Les spéléologues fédérés peuvent donc accéder gratuitement aux parties non aménagées du réseau, mais avec un guide. Une note d'info paraîtra dans Spélunca.

Commune de St Christol

La convention entre la fédération et la commune de St Christol d'Albion a été signée. Le délégué Romain VERLUT peut donc représenter officiellement la fédération et agir comme conseil au nom de celle-ci. Cela doit rapporter quelques subsides à la FFS durant les quatre ans à venir.

Le site fédéral a été réaménagé et réactivé cet été par Olivia (stagiaire). Il est donc consultable par tous les internautes : www.ffspeleo.fr

Le contrat de son hébergement a été dénoncé pour une formule moins onéreuse.

Autres actions réalisées :

- Réunion EDF Toulouse avec M. Duchêne emplois Midi-Py.
- Rendez-vous Hôtel des impôts pour dons et souscriptions.
- Réunions multiples : trésorerie, emplois jeunes, assurance ...
- Participation au Rassemblement Causse d'Ardeche.

Dernière minute :

Fabien HOBLEA se présente à la Présidence de la Commission Scientifique au CD d'octobre.

Comité Directeur des 17 et 18 octobre

Ordre du jour :

Samedi 17 :

Affaire Boislaigue / Drouin / Vautier : décision du Comité Directeur.
Point sur les embauches.
Calendrier fédéral 1999.
Fusion des Commissions Publications et Spélunca Librairie.
Spélunca grand public.
Congrès 2000 : candidatures Ariège et Hautes Alpes : choix du CD.
Demande de l'A.S.I. d'être membre associé à la FFS.
Courrier du vérificateur aux comptes.
Proposition de modification de l'article 8 du RI de la FFS.
Point sur les dossiers et études.

Dimanche 18 :

Finances Bilan de la période écoulée.
Perspectives 99.
Commission financière :

- Présentation par B. Lips
- Rapport de R. Boislaigue.

Pôle Lyonnais :

- Commentaires et mise en place de la 1^{ère} phase des travaux.
- Propositions de Laurence Tanguille, Présidente du CSR.
- Demandes de subventions.

Prochain numéro de la lettre de l'élu :

Décembre 98

4 *Destiné aux élus de la FFS, ce document permet de faire le point sur les actions en cours, et de favoriser leur suivi, il est à diffuser largement.*

Mais en aucun cas, cette lettre de l'élu ne veut se substituer aux comptes-rendus de réunions.